

8^e CONGRÈS DE SUD INDUSTRIE : C'EST PARTI !

Les 24, 25 et 26 juin se tiendra à Angers le congrès de l'Union fédérale SUD Industrie, co-organisé avec SUD Industrie 44-49. Cette huitième édition résonne également avec les 20 ans de notre Union, dans la continuité de la coordination métallurgie impulsée dès 2001. Un congrès ne se résume pas à quelques jours de débats, aussi importants soient-ils. Il recouvre de nombreux enjeux : dynamique collective, élargissement des discussions — rendu particulièrement concret par l'implication des syndicats dans le processus d'écriture en amont —, renforcement de la cohésion, construction d'un plan de bataille pour faire vivre et gagner nos revendications. Au-

trement dit, le congrès est aussi une mise en pratique de nos valeurs dans l'organisation, pour en faire un outil efficace de lutte sur le terrain économique, c'est-à-dire dans les entreprises. Cette fois-ci, les thématiques de l'unité syndicale et de la recomposition syndicale, autour des différents courants et de l'histoire du mouvement ouvrier, seront à l'ordre du jour. Il en ira de même du travail syndical international, des enjeux liés à la réindustrialisation, ainsi que des pratiques syndicales pour faire face aux PSE et aux autres réorganisations. Les débats s'annoncent riches, à l'image de la diversité des syndicats, soudés par des pratiques de transformation sociale : lier luttes et réflexion de fond, articuler autonomie des structures et mutualisation des moyens entre secteurs industriels, construction de nos propres outils. **Pour les travailleurs-ses, la priorité reste de s'organiser. C'est l'objectif affiché du congrès.**



ALSTOM (CRESPIN)

Chez Alstom, face aux fortes chaleurs et à l'absence de recensement des salarié-es vulnérables, SUD et CGT ont déposé un droit d'alerte (DGI). Résultat : près de 400 salariés seront contactés par le service médical et pourront bénéficier de mesures adaptées.



LEAR / STELLANTIS (POISSY)

À LEAR (équipementier), la baisse d'activité liée à l'arrêt de certains modèles ouvre la voie à un PSE de 49 salariés. Après une action commune avec SUD Stellantis, les discussions s'engagent sur des garanties inspirées des acquis obtenus par la grève de 2013.



RENAULT (VSF)

À Villiers-Saint-Frédéric (VSF), site Renault menacé de fermeture, la mobilisation s'est invitée directement dans le CSE : plusieurs dizaines de salariés sont entrés en silence, pour imposer leur présence face à la direction. Le rassemblement, lui, a réuni 160 personnes.

UTILISER LES IA SYNDICALEMENT : PRUDENCE ET MÉTHODE

Les IA génératives peuvent être utiles dans l'activité syndicale : rechercher des informations, résumer un document, préparer un plan, reformuler un tract, comparer des arguments ou structurer des résultats. Mais elles doivent rester des outils, jamais des porte-parole. Comme un bilan patronal, une réponse d'IA n'est jamais neutre : elle dépend de données, de choix techniques, de règles de modération et des intérêts de ceux qui les conçoivent. Première règle : ne jamais se contenter d'un copier-coller. Une réponse doit être relue, vérifiée et réécrite. Quand la question est importante, mieux vaut comparer plusieurs outils avec la même demande, puis faire sa propre synthèse. Pour la recherche d'in-

formations, Perplexity ou Claude peuvent être utiles car ils donnent souvent des références. Pour structurer des résultats, NotebookLM peut rendre service. Pour une présentation, Gamma peut aussi être utilisé. L'enjeu est de choisir l'outil selon le besoin, sans croire qu'une seule IA pourrait tout faire à notre place. Il faut aussi regarder qui possède et contrôle ces IA. Les principaux acteurs restent de grands groupes privés : OpenAI (ChatGPT/GPT), Google-Alphabet (Gemini), Anthropic (Claude), Microsoft (Copilot/OpenAI), xAI (Grok), Meta (Meta AI/Llama), Mistral AI (Le Chat), Alibaba Cloud (Qwen), DeepSeek côté chinois. Ces entreprises contrôlent les modèles, les conditions d'accès, les règles de sécurité et

une partie des données. Les États interviennent surtout par la régulation : Union européenne avec l'AI Act, États-Unis avec le contrôle des puces avancées, Chine avec un encadrement plus direct des entreprises. Les milliardaires et investisseurs n'exploitent pas toujours directement les IA, mais leur financement donne une influence : Elon Musk pèse sur xAI, Sam Altman sur OpenAI, Mark Zuckerberg contrôle Meta par son pouvoir de vote, Sundar Pichai dirige Google sous contrôle d'Alphabet. Le pouvoir se trouve aussi chez les fabricants de puces, comme NVIDIA, AMD ou Intel ; chez les géants du cloud comme Microsoft Azure, Google Cloud ou Amazon Web Services ; chez les laboratoires privés et les fi-

nanceurs. Ces secteurs deviennent stratégiques : data centers, cloud, semi-conducteurs, maintenance, cybersécurité, sous-traitance numérique. Aucun État ni milliardaire ne contrôle à lui seul toutes les IA, mais quelques entreprises disposent d'une influence importante. Pour le mouvement syndical, l'enjeu est d'utiliser ces outils sans naïveté, pour gagner du temps et renforcer notre travail collectif, sans abandonner notre jugement, notre autonomie ni notre capacité critique.



« **BATTONS LE FER QUAND IL EST CHAUD.** » **EUGÈNE POTTIER (1816-1887), POÈTE OUVRIER ET COMMUNARD.**

CHALEUR AU TRAVAIL : NE PAS SUBIR ET OBLIGER LES DIRECTIONS D'ENTREPRISE À INVESTIR



Le décret « chaleur intense » oblige l'employeur à évaluer le risque, à l'inscrire dans le DUERP et à agir dès les seuils météo : horaires, pauses, eau fraîche, aménagement des postes, isolation, ombrage, ventilation, équipements adaptés. Il

prévoit aussi une attention aux personnes vulnérables, notamment en raison de l'âge ou de l'état de santé, avec adaptation des mesures en lien avec la médecine du travail. Mais il reste insuffisant : pas de température maximale, un délai de mise en demeure trop long,

etc. On ne peut pas tout arrêter à chaque chaleur, mais on ne peut pas non plus subir. Les solutions existent et doivent être financées par les employeurs. Face aux canicules, protéger la santé suppose d'imposer des investissements, pas seulement de s'adapter.

L'ENTRETIEN AVEC SUD JEAN LEFEBVRE



SUD INDUSTRIE 59/62 SECTION JEAN LEFEBVRE

Chez Jean Lefebvre Nord, à Denain, SUD s'est construit il y a quatre ans autour de Daniel, ouvrier depuis vingt-sept ans. Aujourd'hui représentatif sur le Nord-Pas-de-Calais, SUD entend être de tous les combats. Délégué syndical, secrétaire adjoint du CSE et membre de la CSSCT, Daniel porte une ligne claire : reconstruire un outil collectif et combatif, après son départ de la CGT, dont il dénonce les pratiques et l'éloignement du terrain. Sa marque de fabrique : le terrain et le combat. À Denain, deux jours de grève ont permis d'obtenir 5,5 % pour les NAO. Daniel le résume sans détour : « Sans rapport de force, les patrons ne lâchent rien. »



SUD INDUSTRIE 59/62
JEAN LEFEBVRE

CRÉATION : 2022

VILLE : DENAIN

REPRÉSENTANT : DANIEL TOURLOS
(DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

CONTACTS : 06 25 19 01 60
DANIELTOURLOS84@GMAIL.COM

« LE SYNDICALISME : IL FAUT LE PORTER, IL FAUT DU COURAGE. »

Pourquoi avoir créé SUD chez Jean Lefebvre Nord ?

Parce que je ne voulais plus d'un syndicalisme qui prend les cotisations et choisit les salariés qu'il défend. Quand je suis arrivé à Denain, j'avais arrêté le syndicat, j'étais écœuré. Puis j'ai vu qu'il fallait remettre quelque chose debout. Pour moi, un syndicat doit défendre tout le monde : l'encarté, le non-carté, le simple ouvrier. Ce n'est pas parce qu'un salarié n'a pas pris sa carte qu'on le laisse tomber. Le rôle d'un délégué, c'est d'être utile, pas de se servir du mandat.

Comment fait-on vivre un syndicat dans le BTP, avec des salariés dispersés sur les chantiers ?

Tu ne fais pas du syndicalisme de bureau. Tu prends tes heures, tu vas sur les chantiers, là où sont

les gars. Tu te présentes, tu discutes, tu écoutes. Au début, les salariés ne parlent pas forcément. Mais à force de te voir, ils savent qui tu es. Être délégué, ce n'est pas seulement intervenir quand il y a un problème avec le chef. C'est aussi être là dans les moments compliqués : un divorce, un décès, une perte de salaire. Les gars s'en souviennent. Dans le BTP, la confiance, ça ne se décrète pas, ça se gagne.

Vous insistez beaucoup sur la transmission. Pourquoi est-ce central ?

Parce qu'on perd tout si on ne transmet pas. Le métier, les acquis, les réflexes syndicaux. Un jeune qui prend une carte, il faut le former : à quoi servent les cotisations, comment fonctionne un CSE, comment on défend un salarié. Sinon,

demain, les anciens partent et il reste des élus qui ne connaissent pas les lois. C'est dangereux. Moi, je suis ouvrier polyvalent : je peux faire de l'enrobé, poser des bordures, prendre des machines. Le métier, ça s'apprend. Le syndicalisme aussi.

Et sur les revendications ?

La priorité, c'est le salaire, et tout ce qu'on peut encore arracher ou empêcher de perdre : les primes, les compensations, ce qui permet aux gars de tenir quand tout augmente. L'essence, le gaz, la vie quotidienne : à un moment, il faut que ça suive. Les ouvriers se lèvent tôt, bossent dehors, font tourner l'entreprise ; il faut que ce travail soit reconnu. Avant d'y aller, on prend la température : on voit ce que veulent vraiment les salariés. Quand on ne fait pas semblant, ça paie.

FORMATION SYNDICALE : INSCRIVEZ-VOUS !



FORMATIONS CSE

Pour toutes les formations liées à la délégation du personnel en **CSE économique** (5 jours) ou **CSE Santé-Travail** (entre 3 et 5 jours suivant la situation), contactez-nous directement pour recevoir le calendrier des sessions prévues.

NOTRE HISTOIRE

Créé en 2015, l'Institut de Formation et d'Études des Secteurs Industriels de Solidaires (**IFESIS**) est issu de la volonté du secteur formation d'avoir son propre outil. Adapté aux spécificités du secteur, l'IFESIS développe une politique de formation ambitieuse.

BOUTIQUE MILITANTE : PASSEZ COMMANDE

La visibilité de notre organisation, toute l'année et encore plus lors des différentes mobilisations, est essentielle pour faire progresser nos idées. La boutique militante de SUD Industrie est accessible à tous les syndicats SUD Industrie territoriaux pour passer leurs commandes via notre site internet. **Autocollants, drapeaux, sweats, chasubles, pin's, casquettes, calendriers**

et de nombreux autres accessoires originaux sont disponibles. La boutique s'est étoffée de manière significative ces dernières années. Elle existe grâce à l'implication militante des camarades (Zakaria, Damien, Jérôme, Bernard, Laurent) mais aussi aux commandes des syndicats, ce qui permet de mutualiser les coûts et d'avoir du matériel commun.

Vous pourrez retrouver l'intégralité des formations dans le **mémo IFESIS 2025**, disponible en version numérique et papier, sur demande auprès de la permanence nationale.

LE CADRE LEGAL

La formation syndicale est un droit dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES, Art.L. 2145-1 et suivants ET L. 2145-5 et suivants du code du travail). Cette autorisation spéciale d'absence s'effectue sans aucune perte de salaire et constitue du temps de travail, rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation. **Chaque salarié a le droit à jusqu'à 12 jours/an.**

Lors du dépôt en bonne et due forme, l'employeur a 8 jours pour éventuellement contester, délai après lequel le congé est automatiquement accepté. En cas de refus, une procédure spécifique oblige l'employeur à consulter le CSE. Il est très difficile pour un employeur d'empêcher le dépôt de CFESES.



**Union Fédérale
SUD industrie**
10, Avenue Rachel
75018 Paris

permanence@sudindustrie.org

www.sudindustrie.org

01.42.94.98.86

Co-secrétaires :

Francky Poiriez & Jérôme Massin

Secteur Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33
Marc Tzwangue 06.82.55.83.16
tresorerie@sudindustrie.org

Secteur Coordination - Vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

coordination@sudindustrie.org

Secteur Formation / IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22
Bernard Guillerey 06.70.93.61.51
formation@sudindustrie.org

Secteur Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12
Sami Hamida 06.31.84.54.09
juridique@sudindustrie.org

Secteur Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

laicite@sudindustrie.org

Secteur International

Sami et Marc

international@sudindustrie.org

Secteur Boutique militante

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06
Jérôme Massin 06.70.27.78.35
Damien Raillard 06.15.42.53.45
boutique@sudindustrie.org

Secteur Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84
luttes@sudindustrie.org

Secteur Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91
Bernard, Florent & Damien
communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité

Auto (Marc), Caoutchouc (Nicolas),
Agro-alimentaire (Mickael) : contactez
directement la permanence@



www.sudindustrie.org



Ce bulletin est **RÉDIGÉ PAR LES MILITANT-E-S** de SUD Industrie et animé par un **COMITÉ DE RÉDACTION** : Bernard, Francis, Julien, Marc. Sous la responsabilité du Collectif d'Animation de SUD Industrie (CASI). *Pour toutes questions* : permanence@sudindustrie.org. Le comité de rédaction est ouvert aux camarades qui souhaiteraient nous rejoindre : pour cela, votre syndicat SUD Industrie doit vous mandater et faire part de cette proposition directement au CASI pour validation.